

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2024

Compte-rendu affiché le : 30 septembre 2024

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20
septembre 2024

N° 24-09-12

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour
de la séance : 29

OBJET :

Foire de la Sainte
Catherine édition 2024 –
Sollicitation de
partenariats

Secrétaire de séance : Gérard ALLANCHE

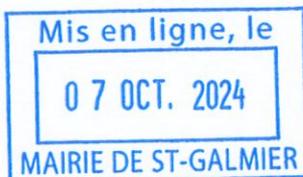
Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON - Solange
MORERE – Mireille PAULET - Gérard ALLANCHE -
Arlette PEREIRA - Guy BERNE - Geneviève NIGAY -
Christian BECUWE – Suzanne BOICHON - Régine
CHEVALLIEZ - Edith CONSIGNY – Daniel DUCROS –
Françoise PION - Marie-Hélène BRUNET – Gérard
GRANGE – Michel FRANCHINI - Joaquim DE
ALMEIDA – Thomas ROCHETTE - André HUBERT -
Marie-Hélène BOUILHOL - Romain MONTELMARD -
Jean-Paul SOLEILHAC – Alain LECUE.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Gilles GRANGIER à Gérard ALLANCHE – Serge
GRANGE à Mireille PAULET - Christine PALLEY à
Edith CONSIGNY – Céline BENNICI à Thomas
ROCHETTE - Aurélie DESBREE à Romain
MONTELMARD.

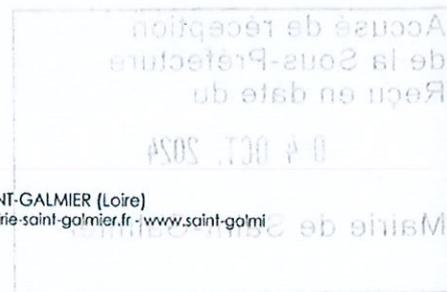
Membre absent : 0.



Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

04 OCT. 2024

Mairie de Saint-Galmier



OBJET DE LA DELIBERATION :

FOIRE DE LA SAINTE CATHERINE EDITION 2024 – SOLLICITATION DE PARTENARIATS

Monsieur Guy BERNE, Adjoint au Maire, expose que dans le cadre de l'organisation de la foire annuelle de la Sainte-Catherine 2024, dont la renommée s'étend dans le département mais aussi au-delà, il est proposé de solliciter le concours :

- de Saint-Etienne Métropole au titre de la compétence « actions de développement agricole intéressant l'ensemble de la métropole »,
- de la Région Auvergne Rhône Alpes au titre du programme « Agriculture »,

étant précisé que le budget prévisionnel s'élève à 84 500,00 €.

L'édition 2024 est la seconde année avec un mode de fonctionnement en régie directe, la délégation de service public de la foire ayant pris fin le 30 juin 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

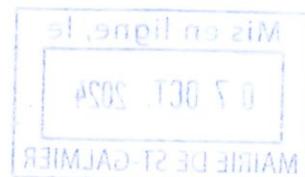
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter Saint-Etienne Métropole pour un partenariat dans le cadre de l'édition 2024 de la Foire de la Sainte Catherine,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention, au titre de l'édition 2023 de la Foire de la Sainte Catherine, auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 30 septembre 2024.

LE MAIRE
Philippe DENIS

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Gérard ALLANCHE



Accusé de réception
de la Sous-Préfecture
Reçu en date du

04 OCT. 2024

Mairie de Saint-Galmier

